

MOTS DU BOIS CHEZ DENYS D'HALICARNASSE : DE LA MATIÈRE PÉRISSABLE AU PRODUIT MÉMORABLE

Stavroula KEFALLONITIS*

Résumé. – Principalement situé dans les *Antiquités romaines*, le corpus des mots du bois chez Denys d'Halicarnasse peut être présenté en deux catégories, l'une concernant les forêts des origines de Rome, les premiers déboisements et le prestige de la production de bois, et l'autre exposant la grande variété de productions de bois, ou d'activités utilisant des objets de bois, illustrant ainsi les domaines militaire, politique et religieux ou judiciaire des premiers siècles de Rome. Cette exploration permet aussi d'observer le travail à la fois historique et archéologique de l'auteur, qui met en valeur les constructions et les objets les plus anciens, de la matière périssable jusqu'au *μνημεῖον* intemporel, suggérant une analogie avec le travail de l'historien s'appliquant à composer une œuvre qui résiste au temps.

Abstract. – Mainly located in the *Roman Antiquities*, Dionysius of Halicarnassus' corpus of wood-related words can be divided into two categories, one concerning the forests of Rome's origins, the first deforestations and the renown of wood production, the other displaying the wide range of wooden productions, or activities using wood based objects, thus depicting the military, political, religious and judicial spheres of Rome's early centuries. This exploration also allows us to observe the author's historical and archaeological work, which highlights the most ancient constructions and objects, from perishable materials to the timeless *μνημεῖον*, suggesting an analogy with the historian's endeavour to compose a timeless oeuvre.

Mots-clés. – Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, bois, monument, *μνημεῖον*.

Keywords. – Dionysius of Halicarnassus, *Roman Antiquities*, wood, monument, *μνημεῖον*.

* Université Jean Monnet Saint-Étienne, UMR CNRS 5189 – Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMA) ; stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr

Il serait pour le moins exagéré de dire que le bois représente en soi un objet d'intérêt de premier plan pour Denys d'Halicarnasse. En effet, le bois n'est mentionné par Denys que ponctuellement, le plus souvent très discrètement et, s'il semble parfois retenir son attention ce n'est pas pour lui-même, mais quand il concerne ses thèmes de prédilection. Ainsi étudier les mots du bois dans l'œuvre de Denys permet-il certes de réunir un corpus susceptible d'intéresser archéologues et linguistes, mais aussi d'observer la façon dont l'historien donne à voir avec ces occurrences la charpente idéologique de son œuvre¹.

Lecteur de Polybe, contemporain de Diodore et de Strabon², Denys n'est connu que par quelques rares éléments indiqués ou, plus souvent, suggérés, dans ses textes³. Néanmoins, les occurrences des mots du bois confirment un goût pour l'architecture urbaine par ailleurs perceptible à travers ses évocations d'Athènes et, surtout, de Rome⁴. Très majoritairement situé dans les *Antiquités* romaines, le corpus décrit une extension urbaine marquée par des étapes de déforestation, ainsi que l'expansion de Rome à travers l'Italie. Il concerne des constructions et des objets liés aux trois domaines mis en avant par Denys à la fin de sa préface⁵, à savoir

1. Cette étude sur des occurrences du lexique du bois chez Denys d'Halicarnasse a été menée à la suite d'une invitation de Cécile Durvy à la journée d'étude « Les mots grecs du bois aux II^e et I^{er} s. avant J.-C. » organisée le 2 décembre 2022 dans le cadre du programme « Les mots du bois ». La date retenue ne me permettant pas de participer, même à distance, à cette rencontre aixoise, ma contribution y a été diffusée sous la forme d'un enregistrement vidéo, ce dont je remercie vivement Cécile Durvy. Cette présentation en différé a constitué une première étape de la réflexion dont cet exposé est issu. Pour leurs précieuses relectures, j'adresse mes sincères remerciements à Cécile Durvy, Stéphane Lamouille et Valérie Schram.

2. Denys ne mentionne nulle part ni Diodore ni Strabon. En revanche, il partage avec Polybe l'idée que l'année 264 et le début de la première guerre punique constituent un tournant décisif de l'histoire romaine : alors que Polybe a choisi cette date comme point de départ de son œuvre, Denys en fait le *terminus* de ses *Antiquités romaines*. Voir CH. PELLING, « Dionysius on Regime Change » dans R. L. HUNTER, C. C. DE JONGE, *Dionysius of Halicarnassus and Augustan Rome*, Cambridge-New York 2019, p. 203-220.

3. A. DELCOURT, *Lecture des Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse. Un historien entre deux mondes*, Bruxelles 2005, p. 21-38.

4. *Ibid.*, p. 26.

5. *A.R.* I, 8, 2. Pour toutes les références à l'œuvre de Denys d'Halicarnasse proposées dans cet article, les éditions et les traductions utilisées sont les suivantes :

- *La Composition stylistique : Opuscules rhétoriques. Tome III : La Composition stylistique*, G. AUJAC éd., Paris 1981 ;

- *Thucydide : Opuscules rhétoriques. Tome IV : Thucydide - Seconde lettre à Ammée*, G. AUJAC éd., Paris 1991 ;

- *A.R. I : Antiquités romaines. Tome I : Introduction générale, Livre I*, V. FROMENTIN éd., Paris 1998 ;

- *A.R. II : texte tiré d'Antiquitatum Romanarum quae supersunt*, vol. 1 (Livres I, II et III), C. JACOBY éd., Lipsiae 1885 ; traduction tirée de *Les Origines de Rome (Les Antiquités romaines, livres I et II)*, V. FROMENTIN, J. SCHNÄBELE trad., Paris 1990 ;

- *A.R. III : Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines. Tome III : Livre III*, J.-H. SAUTEL éd., Paris 2002 ;

- *A.R. IV et V : Denys d'Halicarnasse, Antiquitatum Romanarum quae supersunt*, vol. 2 (Livres IV, V et VI), C. JACOBY éd., Lipsiae 1888 ; traduction personnelle ;

- *A.R. VI : Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines. Tome VI : Livre VI*, J.-H. SAUTEL éd., Paris 2016 ;

- *A.R. VII : S. KEFALLONITIS, Édition, traduction et commentaire du livre VII des Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris-Sorbonne Paris IV, 2004 ;

militaire, institutionnel et religieux et, à travers eux, révèle une conception de l'histoire. Aussi est-il possible d'étudier ce corpus en commençant par ce qui concerne la matière première, puis à travers ses différentes utilisations (militaires, politiques, religieuses⁶), pour enfin analyser la manière dont il s'accorde avec une conception du métier d'historien.

En guise d'avertissement, il est ici précisé que, pour chacun des trois temps à venir de cet exposé, le corpus se trouve établi selon deux principes méthodologiques. D'une part, il s'agit d'abord d'identifier des passages où il est explicitement question de bois, en s'appliquant à ne retenir les termes techniques (outils, assemblages, etc.) que lorsqu'ils sont employés expressément à propos de bois. D'autre part, il s'agit aussi de considérer la perméabilité sémantique des mots du bois et, par conséquent, de ne pas les présenter artificiellement en catégories fermées, mais de manière transversale et polyvalente. En effet, de même qu'en français le terme « bois » peut désigner une forêt, l'espace occupé par des arbres, l'excroissance frontale d'un cervidé, la matière qui constitue l'arbre (racines, tronc, branches, le feuillage étant exclus) ou divers objets fabriqués avec elle (une catégorie d'instruments de musique à vent, des poteaux de football, etc.), de même les mots grecs du bois sont employés par Denys avec des sens variés et parfois très différents. Par exemple, le terme ὄλη pourra être considéré en tant qu'il désigne une forêt⁷, mais aussi le bois comme matière (tous types d'essences confondus⁸) ou encore d'autres sortes de matières⁹, et ainsi intervenir dans plusieurs étapes de l'exposé.

La complexité de cette plurivocité des mots du bois est confirmée par la réflexion sur δρῶς proposée par É. Benveniste¹⁰. En réaction à la thèse de H. Osthoff¹¹ reconstruisant à partir de δρῶς (arbre dur et résistant, symbole de fidélité) une étymologie de l'allemand *Treue* et de ses avatars signifiant la « foi » ou la « confiance » dans différents dialectes germaniques, É. Benveniste rappelle que « le chêne est un arbre à aire spécifique », en l'occurrence d'Europe centrale, et que « les Indo-Européens n'ont pu le connaître et le désigner d'un nom commun car il n'existe pas partout ». Observant une progression du radical *dreu- (*drū-, *doru-), désignant seulement l'« arbre », vers une différenciation secondaire entre des dérivés signifiant « arbres » et d'autres « bois », É. Benveniste montre que « du même radical le grec a tiré

- A.R. VIII et IX : Denys d'Halicarnasse, *Antiquitatum Romanarum quae supersunt*, vol. 3 (Livres VII, VIII et IX), C. JACOBY éd., Lipsiae 1891 ; traduction personnelle ;

- A.R. X, XI, XII et XIII : Denys d'Halicarnasse, *Antiquitatum Romanarum quae supersunt*, vol. 4 (Livres X à XX), C. JACOBY, Lipsiae 1905 ; traduction personnelle ;

- A.R. XIV-XX : Denys d'Halicarnasse, *Rome et la conquête de l'Italie aux IV^e et III^e s. avant J.-C.*, S. PITTIA éd., Paris 2002.

6. Conformément aux trois axes annoncés par Denys dans la préface des *Antiquités romaines* (I, 8, 2).

7. Voir A.R. I, 70, 2, où Denys propose Ὑλαῖος pour le latin *Sylvius*, et fait donc de ὄλη un équivalent de *silva*.

8. Voir A.R. XX, P (texte et traduction *infra*, p. 385-386).

9. P. CHANTRAINE, *DELG*, s.v. ὄλη.

10. *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris 1969, p. 105-108.

11. *Etymologica Parerga*, Leipzig 1901, p. 98-180. Sur l'étymologie de δένδρον, voir aussi C. LE FEUVRE, *Homer from Z to A*, Leyde-Boston 2022, p. 95-103.

deux termes historiquement distincts, mais évidemment apparentés », δόρυ et δρῦς, dont il souligne la polysémie, δόρυ pouvant désigner un arbre ou une souche, du bois de construction de navires, le bois d'une lance ou une lance en tant qu'elle est en bois, tandis que δρῦς a pu renvoyer d'autres arbres que le chêne, ce que confirment δρυάς (dryade, quelle que soit l'essence de l'arbre) et δένδρον (« arbre »). Autant d'éléments qui structurent le lexique du bois autour de plusieurs branches sémantiques. Il serait donc illusoire de tenter d'établir un classement hermétique des mots du bois, du moins pour les termes d'usage les plus courants, qui sollicitent sans doute le plus une porosité sémantique, même s'il reste possible d'identifier des tendances dans leur emploi chez un auteur, en regroupant comme ici certains mots autour des enjeux réflexifs de son œuvre.

1. – FORÊTS PAISIBLES ET DÉBOISEMENTS

(δένδρον, δρυμός, ἐκκόπτω, νάπη, ὕλη)

A. – VERT PARADIS

Les termes δένδρον, δρυμός, νάπη, ὕλη sont ceux qui apparaissent chez Denys le plus fréquemment lorsqu'il s'agit de décrire les forêts des temps anciens, pour la plupart entièrement disparues à son époque. Il est possible de supposer que les emplois au pluriel de δένδρα (arbres) et de δρυμοί (chênes, arbres) soulignent la luxuriance de ces forêts primaires, tandis que le singulier de ὕλη (forêt) traduit peut-être leur compacité. Mais seul νάπη (ou νάπος¹²) offre une variante nette, en désignant un vallon boisé, comme le confirment chez Denys ses emplois en regard de termes signifiant à l'inverse hauteurs ou escarpements (ὄρος¹³, λόφος¹⁴ ou κρημνός¹⁵), ou comme une précision par rapport à ὕλη auquel il est souvent associé dans l'expression (ἐν) ὕλαις καὶ νάπαις¹⁶.

Lorsqu'il évoque ces forêts des origines, Denys en fait des lieux de tranquillité, voire des refuges, qu'il s'agisse de la cachette choisie par Lavinia pour son fils¹⁷, du Lupercal pour Romulus et Rémus¹⁸, ou de l'asile institué par Romulus¹⁹. Les adjectifs βαθύς²⁰, ἐπίσκοπος²¹ ou σκιερός²² viennent renforcer l'idée que le bois est un espace à part, parfois sous la protection d'un dieu, un sanctuaire où peuvent s'abriter les fugitifs, mais aussi les soldats²³ (y compris

12. *A.R.* I, 79, 8,

13. *A.R.* I, 38, 1 ; IX, 20, 4.

14. *A.R.* III, 64, 4.

15. *A.R.* I, 32, 4 ; I, 37, 4.

16. *Thucydide*, 6, 5 ; *A.R.* III, 64, 4 ; IX, 20, 4.

17. *A.R.* I, 70, 3-4.

18. *A.R.* I, 81, 4.

19. *A.R.* II, 15, 4.

20. *A.R.* I, 79, 8 ; V, 44, 2 ; X, 46, 1.

21. *A.R.* II, 15, 4.

22. *A.R.* XX, P, 9.

23. *A.R.* VI, 4, 4 ; VI, 42, 3 ; X, 46, 2.

pour une embuscade²⁴), voire les brigands²⁵, parfois même des Lamies²⁶. Il s'agit de lieux déserts (ἔρημος²⁷), sans qu'y aient même encore été frayés des chemins (ἀτριβής²⁸), sinon peut-être par des chèvres (αἰγότριψ²⁹), et qui restent des espaces intrigants, d'où surgissent prodiges et mystérieux avertissements³⁰.

B. – URBANISATION ET DÉFORESTATION

Décrivant l'expansion de la ville de Rome et les transformations apportées par chaque règne, Denys mentionne des étapes de déforestation. Romulus et Titus Tatius sont les premiers à lancer une opération de déboisement et d'assèchement des marais.

A.R. II, 50, 2 :

Ils abattirent (ἐκκόψαντες) le bois qui poussait (πεφυκυῖαν ὄλην) dans la plaine au pied du Capitole. Comme l'endroit était en dépression, il y avait là un marécage grossi de toutes les eaux s'écoulant des hauteurs voisines. Ils l'asséchèrent presque entièrement et y créèrent le forum que les Romains continuent aujourd'hui encore à utiliser. C'est là qu'ils se rencontraient. Ils traitaient leurs affaires dans le temple d'Héphaistos, qui domine légèrement le forum.

Le lien entre ce mouvement d'extension volontariste de l'espace urbain romain et la déforestation du site est confirmé par la description des grands travaux d'Ancus Marcius³¹ : le déboisement n'est pas mentionné, mais évoqué en creux, avec une étymologie toponymique faisant le lien entre les magnifiques lauriers³² qui, jadis, couvraient la colline, et le site appelé *Lauretum*. Pour dire la variété des essences d'arbres qui couvraient autrefois cette zone, Denys se contente de l'expression ὄλης παντοδαπῆς sans plus de précisions. L'enjeu de ces travaux est avant tout militaire : il s'agit d'assurer une défense optimale de la ville. La question du bois est annexe. Denys rapporte aussi comment le tribun Icilius obtient en 456³³ que les zones de l'Aventin encore nombreuses à être couvertes de forêts soient distribuées au peuple pour qu'il y bâtit des habitations³⁴. Dans le long récit de cet épisode politique, qui occupe deux chapitres entiers du livre X³⁵, à aucun moment il n'est question de travaux de déforestation, même s'il est au début du passage précisé que la colline s'étendait sur un périmètre de pas

24. *A.R.* V, 44, 2 ; XI, 27, 3.

25. *A.R.* III, 33, 4.

26. *Thucydide*, 6, 5.

27. *A.R.* I, 70, 2 ; VII, 10, 6.

28. *A.R.* VI, 4, 4 ; VII, 10, 6.

29. *A.R.* XX, F, 4.

30. *A.R.* I, 56, 3 ; I, 59, 4 ; V, 16, 2. Voir *infra*, n. 93 et 94.

31. *A.R.* III, 43, 1.

32. Voir aussi Pline, *Histoire naturelle* XV, 40 (138).

33. Ici comme dans le reste de l'article, les dates indiquées se réfèrent à la chronologie varronienne.

34. Voir J. D. HUGUES, J. V. THIRGOOD, « Deforestation, Erosion, and Forest Management in Ancient Greece and Rome », *Journal of Forest History* 26, 1982, p. 60-75.

35. *A.R.* X, 31-32.

moins de douze stades (soit plus de 2 km), qu'elle n'était pas habitée tout entière, mais qu'elle était publique et couverte d'un bois (ὑλης ἀνάπλεως³⁶).

Denys fait aussi état d'interdits pour sacrilège en matière d'abattage d'arbres, à propos des agissements du présomptueux Postumius, lors de son consulat de 291 :

A.R. XVIII, A, 14-18 :

Postumius choisit dans son armée environ deux mille hommes qu'il conduisit sur ses terres et auxquels il donna l'ordre d'abattre (κείρειν) un bois de chênes (δρυμόν) sans se servir d'instruments en fer (ἄνευ σιδήρου) ; il maintint longtemps les hommes dans son domaine et leur fit exécuter un labeur d'ouvriers agricoles et d'esclaves.

La comparaison avec des passages parallèles de Tite-Live³⁷ et Cassius Dion permet de préciser qu'il s'agissait probablement d'un bois sacré (ἄλσος chez Cassius Dion³⁸). Quant à l'interdiction d'utiliser du fer³⁹, elle se retrouve à propos des bûchers funéraires, ainsi que précisément des bois sacrés (*luci*). Toutefois la déforestation menée par Postumius est présentée par Denys moins comme un sacrilège que comme un abus de biens sociaux et une humiliation imposée à des citoyens rabaisés par des travaux d'esclaves ou de travailleurs journaliers. Concentré sur ces aspects politiques, le passage ne livre pas plus d'informations sur le domaine du bois, mais associe le bûcheronnage à des conditions sociales inférieures.

C. – ENJEUX ÉCONOMIQUES

Deux passages des *Antiquités romaines* évoquent de manière remarquable la richesse des forêts de Rome. Le premier, situé dans le livre I, concerne l'Italie en général et le second, dans le livre XX, décrit la région de la Sila.

Terre de Cronos, l'Italie est décrite par Denys comme un pays d'abondance qui, dès les origines, a offert à ses habitants tous les plaisirs possibles, la meilleure terre d'Europe et du monde entier⁴⁰, « fertile en tout⁴¹ » :

A.R. I, 37, 1-2 :

En effet, bien qu'elle possède de bonnes terres arables (ἀρούρας) en quantité, elle n'est pas dépourvue d'arbres (ἄδενδρος) comme l'est un pays céréalier (σιτοφόρος). En retour, bien qu'elle soit propice à la croissance d'une végétation variée (φυτὰ [...] παντοῖα), les semences qu'on y fait ne donnent pas de maigres récoltes, comme c'est le cas des pays où il y a beaucoup d'arbres (ὡς δενδρίτις ὀλιγόκαρπος). Bien qu'elle fournisse à profusion ces deux types de productions, elle n'est pas impropre au pâturage. Et l'on ne saurait prétendre que,

36. *A.R.* X, 31, 3.

37. Voir B. BRAVO, M. GRIFFIN, « Un frammento del libro XI di Tito Livio ? », *Athenæum* 66, 1988, p. 447-521 ; R. E. A. PALMER, « A new Fragment of Livy throws light on the Roman Postumii and Latin Gabii », *Athenæum* 78, 1990, p. 5-18 ; C. GABRIELLI, « Lucius Postumius Megellus at Gabii: A New Fragment of Livy », *CQ* 53, 2003, p. 247-259.

38. Voir Cassius Dion VIII, fr. 32 (*Cassii Dionis Cocceiani Historiarum romanarum quae supersunt*, U. PH. BOISSEVAIN éd., Berlin 1895, p. 109).

39. Voir le commentaire proposé dans l'édition dirigée par S. PITTIA, p. 245-247, n. 9 et 10.

40. *A.R.* II, 36, 2.

41. *A.R.* II, 36, 3.

bien que ses récoltes soient abondantes et ses pâturages nombreux, elle offre aux hommes qui l'habitent des conditions de vie sans charme ; au contraire, elle regorge pour ainsi dire de toutes sortes de plaisirs et d'avantages. [...] Quelle terre à oliviers (ἐλαιοφόρου) surpasse les vergers (γεώργια) des Messapiens, des Dauniens, des Sabins, et de bien d'autres ? Quelle terre de vignobles (οἰνοφύτου) surpasse la Tyrrhénie, le pays des Albains et la région de Falerne qui sont étonnamment propices à la vigne (φιλάμπελα) et qui produisent facilement avec un minimum de travail des fruits très nombreux et excellents ?

A.R. I, 37, 4 :

Mais le plus étonnant de tout ce sont les forêts (δρυμοί), qui poussent dans les lieux escarpés (κρημνώδη χωρία), dans les vallons (νάπας) et sur les collines incultes (ἀγεωργήτους λόφους), d'où l'on tire un bois (ὄλης) qui est aussi abondant et beau pour les constructions navales (ναυπηγησίμου) qu'il se prête en abondance et aisément aux autres utilisations. Aucun de ces avantages n'est difficile à se procurer ni n'est situé trop loin pour que les hommes puissent en profiter : tous ne réclament que peu de peine et sont facilement accessibles, grâce à la multitude des cours d'eau qui sillonnent toute la péninsule et rendent peu coûteux les transports et les échanges de produits de la terre. »

Denys brosse ici un tableau un tableau des terres d'Italie telles qu'il a pu les observer par lui-même ou les découvrir à travers des lectures, mettant en scène l'opposition entre terres cultivées et forêts, et soulignant l'importance du transport fluvial. Cette description constitue aussi la quintessence d'une esthétique du mélange chère à Denys⁴², ainsi que de théories de la nature de l'homme⁴³ et de l'influence des climats⁴⁴. Toutefois des réserves importantes ont été émises sur la fiabilité de ce passage⁴⁵. Un autre texte de Denys évoque la luxuriance de l'Italie à propos des forêts de la Sila.

A.R. XX, P :

Les Bruttians, après leur soumission volontaire aux Romains, leur remirent la moitié de la zone montagneuse qu'on appelle Sila. Celle-ci est couverte d'une forêt composée d'essences de bois propres à la construction des maisons, des navires et de toutes sortes d'équipements (ὄλης εἰς οἰκοδομάς τε καὶ ναυπηγίας καὶ πᾶσαν ἄλλην κατασκευὴν εὐθέτου). On y trouve en grande quantité du sapin de haute futaie (ἐλάτη [...] οὐρανομήκης), du peuplier noir (αἴγειρος), du résineux ((πιερα πεύκη), du hêtre (ὄξυη) et du pin (πίτυς), du chêne épais (φηγὸς ἀμφιλαφής), des frênes (μελίαι) nourris par les eaux vives, et bien d'autres essences formant une forêt profonde dont les branches entrelacées couvrent tout le jour la montagne de leur ombre.

42. V. FROMENTIN, « La définition de l'histoire comme "mélange" dans le prologue *des Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse (I, 8, 3) », *Pallas* 39, 1993, p. 177-192. Voir aussi A. DELCOURT, *op. cit.*, p. 63-65.

43. Quelques lignes plus loin (A.R. I 38, 1), Denys évoque la conviction des Anciens que l'Italie était la terre de Cronos, πᾶσαν δὲ περιειληφότα τὴν τοῦ κόσμου φύσιν (« qui embrasse la nature de l'univers »).

44. Pour une synthèse sur ces questions et notamment sur les théories respectives d'Hérodote (IX, 122), Hippocrate (*Airs, eaux, lieux*) et Aristote (*Politique* VII, 7, 1327b23-33), voir J. JOUANNA, *Hippocrate*, Paris 1992, p. 298-329. Voir aussi A.R. XV, E, p. 142.

45. À l'encontre de M. NENNINGER (*Die Römer und der Wald*, Stuttgart 2001, p. 200), W. V. HARRIS (« Bois et déboisement dans la Méditerranée antique », *Annales (HSS)* 1, 2011, p. 105-140, en part. p. 128-129) remet en question la valeur des informations données par Denys dans ce passage, en s'appuyant sur P. A. BUNT, *Italian manpower, 225 B.C.-A.D. 14*, Oxford 1971, p. 128-129.

Parmi ces arbres, ceux qui poussent tout près de la mer et des fleuves sont abattus (τμηθεῖσα) juste au-dessus de la racine (ρίζης) et les troncs entiers sont tirés jusqu'aux ports tout proches. Ils suffisent au ravitaillement de toute l'Italie en bois pour les chantiers navals et la construction des maisons (πρὸς τε τὰ ναυτικά καὶ πρὸς τὰς τῶν οἰκιῶν κατασκευάς). Les arbres qui poussent à l'intérieur des terres et loin des fleuves sont débités en rondins (κορμασθεῖσα κατὰ μέρη) transportés à dos d'homme. On en tire des rames, des javelots, toutes sortes d'armes et le mobilier domestique. Mais les résineux, qui sont les plus nombreux, sont exploités pour leur résine (πιττουργεῖται), et fournissent la poix (πίτταν) dite brettienne, la plus odorante et la plus onctueuse de toutes celles que nous connaissons. De l'affermage de cette forêt le peuple romain tire chaque année d'importants revenus.

C'est vraisemblablement durant le premier tiers du III^e siècle avant J.-C. que Rome soumet les Bruttians⁴⁶. Bien que la description des différentes essences et des usages du bois semble être digne de foi, des doutes peuvent être émis sur la mise à ferme du massif⁴⁷. Enfin, si l'on considère le peu d'intérêt porté, de manière générale, au bois par Denys, il apparaît d'autant plus nettement que la place qu'il a souhaité accorder à ces descriptions témoigne du poids que pouvait avoir la production de bois dans un éloge de Rome et, par conséquent, de l'importance économique et du prestige qui lui étaient communément associés.

2. – CONSTRUCTIONS ET OBJETS DE BOIS

A. – MOTS DU BOIS DANS LE DOMAINE MILITAIRE (γέφυρα, διαβάθρα, δόρυ, κλιμαξ, ξυλίζομαι, ξυλισμός, ξυλόφρακτος, πύργος, σαυνίον, σταύρωμα, τεκταίνω, χάραξ)

Dans les situations de conflit ou de guerre telles que les décrit Denys, le contrôle de l'approvisionnement en bois peut s'avérer décisif. Ainsi en 509, alors que la guerre sévit entre Romains et Sabins, un déserteur vient révéler au consul Valerius que les Sabins préparent un assaut de nuit. La réaction romaine ne tarde pas.

46. Sur l'ensemble du passage, voir les commentaires proposés dans l'édition dirigée par S. PITTIA, p. 455-456, n. 134-136. Principale source antique sur la Sila (en comparaison de la brièveté de Strabon VI, 1, 9), ce passage a été beaucoup étudié : R. MEIGGS, *Trees and Timber in the Ancient Mediterranean World*, Oxford 1982, p. 462-466 ; J.-P. MOREL, « Aspects de l'artisanat dans la Grande Grèce romaine » dans *La Magna Grecia nell'età romana, Atti del quindicesimo convegno di studi sulla Magna Grecia*, Naples 1976, p. 263-324 ; A. GIARDINA, « Allevamento ed economia della selva in Italia meridionale : trasformazioni e continuità » dans A. GIARDINA, A. SCHIAVONE éd.s., *Società romana e produzione schiavistica. I. L'Italia: insediamenti e forme economiche*, Bari 1981, p. 87-113 ; J.-C. BÉAL, « Le massif forestier de la Sila et la poix du Bruttium d'après les textes antiques » dans J.-C. BÉAL éd., *L'Arbre et la forêt, le bois dans l'Antiquité*, Paris 1995, p. 11-25 ; S. PITTIA, « Les *excerpta* de Denys d'Halicarnasse témoins de l'histoire économique de la république romaine », *Pallas* 53, 2000, p. 175-192. Récemment, de même que pour *A.R.* I, 37, 4, la fiabilité du tableau idyllique des ressources forestières de la Sila brossé par Denys a fait l'objet de critiques de la part de W. V. HARRIS sans toutefois que cette position ne soit explicitement étayée par des arguments (*op. cit.*, n. 45 p. 129 n. 121).

47. Voir le commentaire proposé dans l'édition dirigée par S. PITTIA, p. 178, n. 14.

A.R. V, 41, 4 :

[...] et peu de temps après, certains des cavaliers étaient là, amenant des prisonniers faits parmi les Sabins, qu'ils avaient arrêtés alors qu'ils étaient sortis chercher du bois (ἐπὶ ξυλισμὸν ἐξεληλυθότας).

En 279, lors de la bataille d'Ausculum, qui oppose les consuls Publius Decius et Publius Sulpicius au roi Pyrrhus, ce dernier joue de malchance. En effet, une troupe de Dauniens venant porter renfort aux Romains se trouve inopinément en position d'attaquer le retranchement de Pyrrhus, puis capture quelques hommes sortis chercher du bois et apprend ainsi la faiblesse des défenses demeurées sur place, ce qui lui permet d'emporter la place avant même que les troupes du roi aient rien pu faire.

A.R. XX, C, p. 381 :

Une fois cette décision arrêtée et après avoir appris de quelques prisonniers capturés alors qu'ils allaient chercher du bois (ἐπὶ ξυλισμὸν ἐλθόντας) que quelques hommes seulement gardaient le retranchement, ils les assaillirent de toutes parts.

Ces épisodes de 509 et 279 soulignent d'autant plus l'importance du ravitaillement en bois qu'il s'agit du seul type d'approvisionnement signalé. Or, même lorsque plusieurs ressources sont mentionnées comme indispensables à la survie d'un camp, l'exigence de bois apparaît au premier chef, comme lorsque Tarquin l'Ancien décide de soumettre les Sabins à un blocus.

A.R. III, 65, 2 :

Puis s'étant rendu compte qu'il n'était pas facile de prendre ce camp par les armes à cause de son caractère fortifié, il décida de combattre ceux qui s'y trouvaient en les privant du nécessaire et, disposant des garnisons le long de toutes les routes qui menaient au camp, en les empêchant de ramasser du bois (ξυλίζεσθαι), de réunir du fourrage pour leurs chevaux, de prendre dans la région les autres produits nécessaires, il les plaça dans une grande pénurie de tout, en sorte qu'ils furent contraints, après avoir attendu une nuit de tempête avec pluie et vent, de s'enfuir honteusement du retranchement, en y laissant les bêtes de somme, les tentes, les blessés et tout le matériel de guerre.

Ce dernier passage confirme l'importance de l'approvisionnement en bois, qui est indiqué en tout premier, avant le fourrage des animaux, et les autres ravitaillements.

Ces trois épisodes permettent aussi d'apercevoir différents usages de cette ressource en contexte militaire, outre le chauffage. Denys évoque notamment l'utilisation durant les offensives d'un bois non défini et sans doute non travaillé (ὕλη), dont on comprend qu'il sert à combler les fossés et à escalader les palissades.

Ainsi, à propos de l'épisode de 509, Denys précise que le bois rassemblé à la demande du général sabin doit servir à « combler le fossé et franchir la palissade » (τάφρου τε χώσει καὶ χάρακος ἐπιβάσει⁴⁸) lors de l'attaque qu'il prépare. Puis quand les Sabins passent à l'action, « ils comblerent de bois les fossés (ἐνεπίπλασαν ὕλης τὰς τάφρους) en plusieurs endroits et

48. *A.R.* V, 41, 3.

traversent sans rencontrer aucun obstacle⁴⁹. Un peu auparavant, les Sabins sortis chercher du bois et capturés par les Romains ont fait une réponse qui révèle d'autres usages fréquents du bois en temps de guerre.

A.R. V, 41, 4 :

Ces hommes, interrogés chacun à part sur ce que leur général s'apprête à faire, disent qu'il fait construire des échelles et des passerelles (κλίμακας τεκταίνεται και διαβάθρας) ; mais pour ce qui est de où et quand il va s'en servir, ils disent qu'ils ne le savent pas.

En effet, le contexte militaire est riche en objets et constructions produits à partir de la matière brute du bois (ύλη). Cependant, Denys s'attarde rarement à décrire armes et équipements. Contrairement à Polybe, hipparque de la Ligue achéenne en 170-169, il n'a probablement pas eu de carrière militaire, peut-être même n'a-t-il jamais porté les armes sur le champ de bataille, ce qui pourrait contribuer à expliquer le décalage entre la précision des descriptions d'armes et de machines chez Polybe et la brièveté des informations apportées par Denys. On ne trouve par exemple qu'une dizaine d'occurrences de δόρυ ou ses composés : deux occurrences de ἐπὶ δόρυ⁵⁰ (« sur la droite »), τοὺς ὑπὸ δόρυ πωλουμένους⁵¹ (« les prisonniers vendus aux enchères »), τοὺς δορυαλώτους⁵² (« les prisonniers de guerre »), τοὺς δορυφόρους⁵³ (« les soldats armés d'une lance »), διαλαβῶν ἀμφοτέρας ταῖς χερσὶ τὸ δόρυ⁵⁴ (« empoignant sa lance à deux mains », à propos d'Oblacus qui se porte contre Pyrrhus). Parmi une grande majorité d'emplois figurés, seul ce dernier passage mentionne δόρυ au sens propre, plus pour souligner le mouvement de percée opéré par Oblacus que pour l'arme elle-même. Si Denys mentionne aussi d'autres armes traditionnellement faites de bois, comme ἀκόντιον⁵⁵ (ou ἀκοντίζω et ses composés⁵⁶), σαυνίον⁵⁷, τόξον⁵⁸ (et τόξευμα⁵⁹, τοξεύω⁶⁰, ou τοξότης⁶¹), il n'apporte aucune information sur le bois dont sont faits ces javelots, arcs ou flèches, mais fournit néanmoins une précision importante par la fréquence de leur association à des frondes

49. *A.R.* V, 42, 1 : ύλη a peut-être ici un sens plus large encore que « bois ».

50. *A.R.* III, 53, 2 ; XX, C, p. 377.

51. *A.R.* IV, 24, 2.

52. *A.R.* IV, 24, 2.

53. *A.R.* V, 30, 1.

54. *A.R.* XIX, R, p. 289.

55. *Thucydide*, 26, 2 (Thuc. VII, 70, 5) ; *A.R.* I, 80, 2 ; V, 46, 2.

56. *A.R.* V, 46, 2 ; VIII, 67, 5.

57. *A.R.* II, 43, 2 ; IV, 17, 2 ; V, 24, 2 ; VII, 59, 5 ; VIII, 65, 2 ; VIII, 84, 2 ; VIII, 86, 8 ; IX, 19, 2 ; IX, 64, 3 ; XI, 26, 4 ; XI, 27, 5.

58. *A.R.* IX, 19, 2.

59. *Thucydide*, 26, 2 (Thuc. VII, 70, 5) ; *A.R.* VIII, 65, 2.

60. Ce verbe n'apparaît qu'au sens figuré : *La Composition stylistique*, 9, 2 (Dém., III^e Philippique, 17) ; 9, 3.

61. *Lysias*, 33, 4 ; *A.R.* IX, 63, 4 ; XX, C, p. 375 et 381.

(σφενδόνα⁶², ou σφενδονήτης⁶³), des jets de pierres (λίθοι⁶⁴, χερμάδες⁶⁵, ou l'hapax χερμάται), d'autant qu'un passage décrit des jets mêlant pierres et morceaux de bois (ξύλα). Il faut donc peut-être parfois imaginer des affrontements lors desquels, outre les armes de bois et de métal à proprement parler, les combattants utilisent tous les projectiles qui littéralement leur tombent sous la main, y compris du bois⁶⁶.

L'utilisation du bois en contexte militaire peut aussi être défensive, notamment avec différents types de fortifications. Le terme χάραξ apparaît à de nombreuses reprises chez Denys, bien plus souvent au sens général de « camp » (ou « retranchement ») qu'au sens plus concret de « palissade⁶⁷ » (que l'on retrouve avec χαράκωμα⁶⁸, περιχαρακώ⁶⁹, ἀποχαρακώ⁷⁰). Le χάραξ du camp de retranchement est la forme éphémère du mur ou de la tour qui créent l'enceinte d'une ville. De fait, chez Denys, le bois sert aussi à construire enceintes et tours à l'époque des origines de Rome.

A.R. I, 26, 2 [à propos des Tyrrhéniens] :

Et ce nom leur fut donné, prétendent ceux qui en font une nation indigène, à cause des fortifications qu'ils furent les premiers parmi les habitants de ce pays à bâtir. C'est en effet du nom de *tyrseis* (τύρσεις) que sont appelées les constructions entourées de murs et couvertes d'un toit, chez les Tyrrhéniens comme chez les Grecs. Ils pensent que c'est ce fait qui leur valut ce nom, comme ce fut le cas pour les Mossynèques⁷¹ en Asie : ces gens-là habitent derrière de hautes palissades de bois qui font office de remparts (ἐπὶ ξυλίνοις ὡσπερὰν πύργοις ὑψηλοῖς σταυρώμασι) et qu'ils appellent *mossynes*.

Ainsi, lorsqu'Énée s'apprête à bâtir la ville de Lavinium, il commence par s'emparer dans les environs de tout ce qui lui est utile pour sa fondation et dont la privation posera un problème aux populations voisines (notamment à Latinus), à savoir « fer, bois et matériel agricole » (σίδηρον καὶ ξύλα καὶ τὰς γεωργικὰς παρασκευάς⁷²). Bien plus tard, à propos de Gracchus, Denys précise que le dictateur l'enferme dans un camp aux palissades particulièrement hautes et entouré de tours à intervalles rapprochés (ὑψηλῶ χάρακι καὶ πύργοις πυκνοῖς⁷³).

62. *A.R.* IV, 17, 3 ; V, 67, 5 ; V, 68, 4 ; VII, 59, 5 ; VIII, 65, 2 ; IX, 19, 2 ; IX, 63, 4 ; X, 16, 4 ; XX, C, p. 375 et 381.

63. *A.R.* VIII, 17, 4.

64. *A.R.* I, 79, 5 ; I, 79, 14 ; I, 80, 2 ; IV, 57, 4 ; V, 19, 2 ; V, 24, 2 ; VI, 16, 3 ; VII, 16, 2 ; VIII, 59, 1 ; VIII, 65, 2 ; VIII, 86, 8 ; IX, 21, 5 ; IX, 48, 3 ; XV, H, p. 155.

65. *A.R.* IX, 21, 3 ; IX, 63, 4 ; XI, 26, 4 ; XI, 27, 5 ;

66. *A.R.* I, 80, 2 ; V, 24, 2 ; IX, 21, 5 ; XI, 26, 4.

67. *A.R.* III, 4, 3 ; III, 32, 5 ; VI, 5, 1 ; VIII, 86, 8 ; IX, 23, 3 ; IX, 64, 2 ; X, 24, 5 ; X, 46, 4 ;

68. *A.R.* II, 37, 1.

69. *A.R.* III, 31, 6 ; III, 41, 5 ; IV, 50, 3 ; X, 21, 5 ; X, 23, 3 ;

70. *A.R.* V, 58, 1.

71. Sur les Mossynèques et les constructions de bois, voir S. ROUGIER-BLANC, « Des mots pour dire la maison dans la ville : Usages poétiques et représentations de l'habitat domestique » dans L. LOPEZ-RABATEL, V. MATHÉ, J.-CH. MORETTI éd., *Dire la ville en grec aux époques antique et byzantine : Actes du colloque de Créteil, 10-11 juin 2016*, Lyon 2020.

72. *A.R.* I, 57, 1.

73. *A.R.* X, 24, 5.

Apparemment dépourvu de curiosité pour les machines de guerre, Denys s'intéresse néanmoins aux ponts militaires et aux enjeux tactiques. L'importance du bois apparaît d'abord par le choix que fait Denys de traduire l'appellation *Pons Sublicius* (plutôt que de la transcrire) et, pour ce faire, d'utiliser l'adjectif ξυλόφρακτος⁷⁴, dont les *Antiquités romaines* fournissent les trois uniques occurrences connues⁷⁵. Ainsi ξυλόφρακτος constitue-t-il peut-être un néologisme de Denys. À supposer que oui, il n'est toutefois pas certain qu'il ait été créé pour *Sublicius*⁷⁶, car seules deux de ses occurrences concernent le *Pons Sublicius*, tandis que l'autre⁷⁷, qui constitue en outre la première apparition du terme dans l'ordre des *Antiquités romaines*, est appliquée à un pont construit au niveau de Fidènes. Quoi qu'il en soit, hormis la première mention du Pont Sublicius sous l'appellation de « Pont Sacré⁷⁸ », toutes les occurrences de γέφυρα⁷⁹ font du bois un élément dramatique déterminant et se cristallisent autour de trois épisodes militaires. La première péripétie met en scène Tarquin l'Ancien face aux Sabins et à leurs alliés Tyrrhènes, installés près de Fidènes, de part et d'autre du Tibre, peu après la jonction de l'Anio, lorsque Tarquin, ayant pris position un peu au-dessus du confluent et « ayant disposé des barques et des radeaux remplis de fagots secs, de broussailles, et en outre de poix et de soufre » (σκάφας ποταμηγούς καὶ σχεδίας ξύλων αὔων καὶ φρυγάνων γεμούσας, ἔτι δὲ πίσης τε καὶ θείου παρασκευασάμενος⁸⁰), profite d'un vent favorable pour lancer ces embarcations en feu sur le fleuve, de manière à incendier le pont en aval, ce qui assure sa victoire. Au récit palpitant de l'exploit d'Horatius Coclès, défendant à lui seul le Pont Sublicius pendant que ses concitoyens le sabotent⁸¹, fait écho l'exposé par lequel, bien plus tard dans son récit, Denys explique que le Tibre constitue un rempart naturel pour Rome, si bien qu'en temps de guerre, rompre l'unique pont qui le traverse et qui est en bois permet de protéger la ville⁸². Enfin, Denys rapporte la construction expresse par les Romains d'un pont sur le Volturne, durant la guerre latine, en 340. Précisant que le Volturne est large de plus de quatre plèthres (120 mètres) et que les travaux sont achevés en trois jours, Denys ajoute qu'il s'agit pour les Romains de conforter dans leur décision les Campaniens qui ont choisi de

74. Dans le livre I, dont le récit est situé chronologiquement avant la création du Pont Sublicius traditionnellement attribuée à Ancus Martius (*A.R.* III, 45, 1-2), Denys désigne le pont par ἱερὰ γέφυρα (*A.R.* I, 38, 3) sans utiliser ξυλόφρακτος ni donner aucune précision sur sa construction.

75. *A.R.* III, 55, 3 ; V, 24, 1 ; IX, 68, 2.

76. À partir de *publica* (planche, pieu, pilotis), *sublicius* viendrait du volsque, selon Festus ; voir W. M. LINDSAY, *Sexti Pompei Festi De verborum significatu quae supersunt cum Pauli Epitome*, Leipzig 1913, p. 374.

77. *A.R.* III, 55, 3.

78. *A.R.* I, 38, 3.

79. *A.R.* II, 73, 1 (τὴν ξυλίην γέφυραν) ; III, 45, 2 (τὴν ξυλίην γέφυραν) ; III, 55-56 (55, 3 : γέφυρα ξυλόφρακτος) ; V, 22-25 et 35 (24, 1 : ξυλόφρακτος) ; IX, 68, 2 (ξυλόφρακτος) ; XV, 4, 2 / Pittia 15, G, p. 149 (ξυλίην γεφύρα).

80. *A.R.* III, 56, 1.

81. *A.R.* V, 22-25.

82. *A.R.* IX, 68, 2.

les suivre et confirme ainsi que la construction de ponts (en bois) est considérée comme une illustration de la supériorité militaire romaine⁸³.

B. – MOTS DU BOIS DANS LE DOMAINE POLITIQUE

(δοκός, ἴκριον, καθέδρα, σκηνή, τέκτων, ὑλοτομέω, ὑλοτόμος)

L'utilisation du bois dans la construction de bâtiments peut refléter une hiérarchie sociale. Critère important dans l'architecture théâtrale grecque⁸⁴, elle est mentionnée chez Denys à propos du Circus Maximus.

A.R. III, 68, 1-2 :

Tarquin aménagea aussi le plus grand des cirques, situé entre l'Aventin et le Palatin : le premier il fit sur le pourtour du cirque des sièges couverts sur les estrades — jusqu'alors, c'est debout qu'on regardait — (πρῶτος ὑποστέγους ποιήσας περὶ αὐτὸν καθέδρας — τέως γὰρ ἐστῶτες ἐθεώρουν — ἐπ' ἰκρίοις), avec des poutres qui soutenaient des tribunes de bois (δοκῶν ξυλίνας σκηναῖς ὑποκειμένων) ; et divisant les lieux entre les trente curies, il attribua à chaque curie un secteur, en sorte que chacun pût regarder assis à la place qui lui convenait.

Avec le temps, cette réalisation également devait compter parmi les équipements les plus beaux et admirables de la cité. En effet, la longueur du cirque est de trois stades et demi, sa largeur de quatre plèthres. Sur son pourtour, le long des grands côtés et de l'un des petits, a été creusé un canal pour recevoir l'eau, large et profond de dix pieds. Après le canal ont été édifiés des portiques à trois étages. Les étages inférieurs contiennent, comme au théâtre, des sièges de pierre un peu surélevés les uns par rapport aux autres (λιθίνας ἔχουσιν ὥσπερ ἐν τοῖς θεάτροις ὀλίγον ὑπερανεστηκίας ἀλλήλων καθέδρας), les étages supérieurs des sièges de bois (ξυλίνας).

Denys utilise ici un vocabulaire technique riche et précis pour décrire l'innovation introduite selon lui par Tarquin l'Ancien, avec des sièges (καθέδραι) couverts (ὑπόστεγοι) installés sur des estrades (ἐπ' ἰκρίοις) reposant elles-mêmes sur des tribunes (σκηναῖ) de bois (ξύλινα) soutenues par des poutres (δόκοι). Le rôle politique de la disposition des places est suggéré par la mention d'une répartition par curies⁸⁵ également attribuée à Tarquin l'Ancien. La *cauea* est composée de premières rangées de gradins en pierre puis, dans sa partie supérieure, de sièges en bois.

83. Sur la construction des ponts de bois, voir Vitruve, *De architectura*, I, 2-3 ; L. LAMOINE, M. CÉBEILLAC-GERVASONI, « Le pont dans l'Antiquité romaine à travers les témoignages épigraphiques : Continuité du cheminement et permanence du pouvoir », *Siècles* 25, 2007, p. 15-33.

84. Voir J.-CH. MORETTI, *Théâtre et société dans la Grèce antique. Une archéologie des pratiques théâtrales*, Paris 2001, p. 125, à propos du théâtre de Dionysos à l'époque classique : « À un premier gradin de pierre, réservé aux prêtres et aux magistrats, devaient succéder des bancs de bois. »

85. Tite-Live (I, 35, 8-10), comme souvent plus succinct que Denys, évoque des emplacements réservés aux sénateurs et aux chevaliers pour que ces derniers puissent se faire construire des loges particulières supportées par un échafaudage de douze pieds (*Loca divisa patribus equitibusque ubi spectacula sibi quisque facerent ; fori appellati ; spectavere furcis duodenos ab terra spectacula alta sustinentibus pedes*).

Denys fait aussi apparaître une hiérarchie sociale des métiers du bois qui situe les ὑλοτόμοι (littéralement, « coupeurs de bois », bûcherons, simples manœuvres) au plus bas de l'échelle, mais accorde une place honorable aux τέκτονες (menuisiers ou charpentiers). Ainsi, lorsque Servius Tullius répartit les citoyens romains, en fonction de leur fortune et de leur âge, en centuries regroupées en classes, il inclut notamment deux centuries sans armes composées de fabricants d'armes, de charpentiers ainsi que des autres métiers construisant ce qui est utile à la guerre (δύο μὲν ὀπλοποιῶν τε καὶ τεκτόνων καὶ τῶν ἄλλων τῶν κατασκευαζόντων τὰ εἰς τὸν πόλεμον εὐχρηστά⁸⁶) et associées à la deuxième classe ; deux autres centuries sans armes sont composées de musiciens et accompagnent la quatrième classe. L'ordre des classes correspondant à la fois à la fortune et au rang de bataille, le rattachement des deux centuries de spécialistes du bois à la deuxième classe peut être perçu comme une forme de distinction. Cette répartition souligne l'importance du travail du bois en contexte militaire, avec un corps militaire de charpentiers bien distinct de celui des manœuvres et qui pourrait s'apparenter au génie militaire, ingénieurs de combat, ou sapeurs.

Cette supériorité technique et sociale des τέκτονες parmi les métiers du bois est confirmée par la situation des ὑλοτόμοι qui, à l'inverse, semblent exercer une des activités les plus rudes et les plus pénibles qui soient. Lorsque Tarquin le Superbe, régnant en tyran, souhaite occuper le temps du petit peuple pour le détourner de l'oisiveté et, surtout, de la contestation politique susceptible de naître du loisir, il lance un programme de grands travaux avec le prolongement des égouts souterrains et l'aménagement du Circus Maximus⁸⁷. Pour décrire la dureté de ces travaux, Denys commence par évoquer, en les plaçant sur le même plan, « ceux qui taillent des pierres (οἱ μὲν λατομοῦντες), ceux qui coupent du bois (οἱ δ' ὑλοτομοῦντες), puis ceux qui poussent des charrettes chargées de matériaux (οἱ δὲ τὰς κομιζούσας ταῦθ' ἀμάξας ἄγοντες), ou ceux qui portent eux-mêmes les fardeaux sur leurs épaules (οἱ δ' ἐπὶ τῶν ὤμων αὐτοὶ τὰ ἄχθη φέροντες) ». Dans un second temps, il mentionne forgerons (χαλκοτύποι) et charpentiers (τέκτονες), contraints de quitter leur activité pour participer à ces travaux. Ce motif est repris dans le discours à charge contre Tarquin que prononce ensuite Brutus⁸⁸. La rudesse de l'activité du coupeur de bois est aussi évoquée à travers une comparaison qu'établit Denys entre la manière dont combattent les barbares, qui tient selon lui de la sauvagerie, voire de la folie, et les gestes des coupeurs de bois ou ceux des piocheurs⁸⁹.

C. – MOTS DU BOIS DANS LES DOMAINES RELIGIEUX ET JUDICIAIRES

(ἄλσος, ἄνευ χαλκοῦ καὶ σιδήρου, αὐτόροφος, βακτηρία, βέλος, βωμός, δρυμός, δρυκολάπτης, εἰκών, ζυγόν, κατάχρυσος, κείρω, πήγνυμι, σανίς, τράπεζα)

86. *A.R.* IV, 17, 3. Voir aussi *A.R.* VII, 59, 4 : δύο ἴαι τεκτόνων καὶ χαλκοτύπων καὶ ὅσοι ἄλλοι πολεμικῶν ἔργων ἦσαν χειροτέχνηται.

87. *A.R.* IV, 44.

88. *A.R.* IV, 81, 2.

89. *A.R.* XIV, K, p. 105.

Le lien entre bois et sacré est à plusieurs reprises mis en scène par Denys dans les *Antiquités romaines*, notamment lorsqu'il s'agit d'un bois sacré (ἄλσος) du Latium, habité par une divinité⁹⁰. Denys fait la différence entre un ἄλσος, domaine d'une divinité, et un bois consacré à un héros. Ainsi décrit-il comment, à l'aube de la République, alors que les Tyrrhéniens attaquent Rome, les consuls Junius Brutus et Tarquinius Collatinus font avancer l'armée romaine face au camp ennemi, « près d'un bois consacré au héros Horatius (παρὰ δρυμὸν ἱερὸν ἥρωος Ὁρατίου)⁹¹ ».

Lieux de contact entre l'homme et le divin, les forêts favorisent la hiérophanie, ce phénomène par lequel des divinités communiquent aux hommes des avertissements ou des présages⁹². Denys évoque principalement deux catégories de prodiges avec, d'une part, le surgissement de voix sans visage qui s'apparentent à des adjuvants divins venant prodiguer leurs conseils⁹³ et, d'autre part, des animaux au comportement allégorique⁹⁴, voire oraculaire⁹⁵. Les forêts sont aussi traditionnellement le cadre de naissances clandestines, ainsi que d'expositions ou d'abandons de jeunes enfants⁹⁶.

Cependant forêts et bois sacrés n'ont pas le monopole des occurrences des mots du bois en contexte religieux ou judiciaire chez Denys. Il s'agit aussi de constructions de bois ou d'objets sacrés : le Pont Sublicius⁹⁷, la cabane de Romulus⁹⁸, des tables⁹⁹, un bouclier¹⁰⁰, un bâton

90. *Démosthène*, 41 (discours écrit par Hérodote et prêté à Xerxès) ; *A.R.* I, 77, 1 ; I, 79, 8 ; IV, 15, 5. Sur la notion antique de bois sacré (les nuances de *lucus* et *nemus*), à préserver des anachronismes modernes et notamment romantiques, voir J. SCHEID, « *Lucus, nemus*. Qu'est-ce qu'un bois sacré ? » dans O. DE CAZANOVE, J. SCHEID édés., *Les Bois sacrés*, Naples 1993, p. 13-20.

91. *A.R.* V, 14, 2.

92. Voir D. BRIQUEL, « Les voix oraculaires » dans O. DE CAZANOVE, J. SCHEID édés., *op. cit.* n. 90, p. 77-90.

93. *A.R.* I, 56, 3 (à l'emplacement de la future Lavinium, une voix enjoint à Énée de s'installer) ; V, 16, 2 (voix d'Horatius ou de Faunus).

94. *A.R.* I, 59, 4 : lors de la fondation de Lavinium, un incendie prend dans la forêt, alimenté par un loup « apportant du bois sec dans sa gueule » (κομίζοντα τῷ στόματι τῆς ξηρᾶς ὕλης) et entretenu par un aigle volant alentour, tandis qu'un renard frappe le brasier de sa queue mouillée dans le fleuve. Voir P.-M. MARTIN, « Sur un prodige délivré à Énée (D.H. I, 59, 4-5) : essai d'interprétation », *REL* 64, 1986, p. 38-58.

95. *A.R.* I, 14, 5 : près de Réate, chez les Aborigènes, se serait tenu un oracle — comparable à celui de Dodone —, où un « *picus* » (πίκον) ou *dryokolaptès* (δρυκολάπτην), animal d'Arès, prophétisait « installé sur une colonne de bois » (ἐπὶ κίονος ξυλίνης).

96. *A.R.* I, 70, 1-3 : à propos de Ὑλαῖος (*Silvius*) fils posthume d'Énée, que sa mère Lavinia met au monde dans la forêt (ὕλη, *silva*) afin de le protéger d'Ascagne ; I, 77 : sur la conception de Romulus et Rémus par Rhéa Silvia, puis I, 79, 8 sur le bois du Lupercal ; III, 65, 6 et IV, 1-2, à propos de Servius Tullius. Sur ce motif, voir G. CAPDEVILLE, « De la forêt initiatique au bois sacré » dans O. DE CAZANOVE, J. SCHEID édés., *op. cit.* n. 90, p. 127-143.

97. *A.R.* I, 38, 3 ; II, 73, 1 ; III, 45, 2 ; V, 24 ; V, 35, 1 ; IX, 68, 2 ; XV, G, p. 149.

98. *A.R.* I, 79, 11 : Rémus et Romulus se construisaient « avec du bois et des roseaux des cabanes dont le toit était fait des mêmes matériaux » (πηξαμένοις διὰ ξύλων καὶ καλάμων σκηνὰς αὐτορόφους), dont une encore visible à l'époque de Denys.

99. *A.R.* II, 23, 2 et 5 : Romulus a activé à Rome la tradition de repas en commun « sur d'antiques tables de bois » (ἐπὶ τραπέζαις ξυλίναις ἀρχαῖκαῖς).

100. *A.R.* IV, 58, 4 : un « bouclier de bois » (ἀσπίς ξυλίνη), encore conservé à l'époque de Denys, est le vestige d'un accord conclu entre Tarquin et Gabies.

offert à Apollon¹⁰¹. Le bois intervient aussi avec des poutres ou des planches utilisées comme instrument de supplice¹⁰² pour une punition judiciaire, ou pour une purgation¹⁰³. Dans tous ces cas Denys précise explicitement qu'il s'agit de bois.

De même que pour les forêts sacrées, il peut arriver que ces objets de bois donnent lieu à des prodiges, comme lorsque des javelots s'enflamment par combustion spontanée¹⁰⁴ et redonnent confiance aux Romains au sujet de la guerre qui les oppose aux Sabins, ou quand la statue de Servius Tullius, faite de bois doré, est miraculeusement préservée de l'incendie qui emporte tout ce qui l'entoure¹⁰⁵. Dans les deux cas, les prodiges se caractérisent par une maîtrise surnaturelle du feu et un protagoniste paradoxal, puisque le bois est la matière combustible par excellence.

3. – MONUMENTS DE BOIS

A. – VESTIGES DE BOIS : ENTRETIEN, RESTAURATION, MÉMORIALISATION

(διατηρέω, ἐξασκέω, ἐπισκευάζω, θεραπεύω, ποντίφεξ, φυλάττω)

D'une manière générale, Denys s'applique à préciser, chaque fois que cela semble possible, si tel lieu ou tel bâtiment évoqué dans son récit des origines de Rome est encore visible à son époque et si lui-même a pu l'observer, adaptant l'αὐτοψία thucydidéenne à sa pratique d'une ἀρχαιολογία, c'est-à-dire d'une histoire ancienne composée à partir de sources orales et écrites accumulées depuis son arrivée à Rome, mais aussi de son observation directe des vestiges de la Rome des origines, avec ce qui pourrait constituer l'inventaire d'un mobilier archéologique¹⁰⁶ de la Rome de la fin du I^{er} siècle avant J.-C.

Or, parmi les différents artefacts décrits de son temps, Denys fait figurer plusieurs bâtiments ou objets en bois, vestiges authentiques des premiers siècles de Rome, à propos desquels il ne mentionne ni restauration ni même aucun type d'entretien. Ainsi les tables de bois utilisées

101. A.R. IV, 69, 3 : accompagnant les deux fils de Tarquin auprès de l'oracle de Delphes à propos d'une épidémie, Brutus offre à Apollon un bâton apparemment de bois mais renfermant une baguette d'or.

102. A.R. VII, 69, 2 : un esclave est supplicié avec un morceau de bois (ξύλον) attaché à sa poitrine et à ses épaules et qui allait jusqu'aux jointures des mains avec les bras ; IX, 50, 7 : des militaires sont condamnés à mort, les uns ont la tête tranchée, les autres expirent sous les coups de bâton.

103. A.R. III, 22, 7-8 : pour faire expier à Horace le meurtre de sa sœur, les Romains le font passer sous un joug (ζυγόν), selon une coutume qu'ils ont de « ficher en terre deux pieux droits (δύο καταπήττειν ξύλα ὀρθά), de fixer à leur sommet un troisième de façon transversale (τρίτον ἐφαρμόττειν αὐτοῖς ἄνωθεν πλάγιον), puis de conduire les prisonniers de guerre sous ces pieux et de les renvoyer libres chez eux quand ils les ont franchis » ; l'emplacement est tenu pour sacré et le bois a été conservé.

104. A.R. V, 46, 2 : « de la pointe de leurs javelots fichés en terre près des tentes (ἐκ τῶν καταπεπηγμένων παρὰ ταῖς σκηναῖς ὕσσῶν) », des flammes surgissent et éclairent le camp comme des torches toute la nuit.

105. AR 4, 40, 7 : la statue de Tullius, « qui n'était que de bois doré (εἰκὼν αὐτοῦ κειμένη ξυλίνη κατάχρυσος) », seule au milieu des flammes, résiste à l'incendie qui ravage le temple de la Fortune.

106. Voir Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines. Introduction générale. Livre I, V*. FROMENTIN éd., Paris 1998, p. 57-60.

pour les repas en commun institués par Romulus¹⁰⁷ sont-elles selon Denys toujours utilisées de son temps et le « Joug » d'Horace¹⁰⁸, ou « Poutre de la Sœur », exposé au passant ; tel aussi le bouclier de l'accord conclu avec Gabies¹⁰⁹. Denys présente le bouclier de bois commémorant l'accord passé entre Rome et Gabies comme un *μνημεῖον*¹¹⁰.

D'autres vestiges de bois, particulièrement prestigieux, ont été restaurés et sont régulièrement entretenus : la cabane de Romulus « est gardée comme une chose sacrée par ceux dont c'est le rôle, lesquels ne font d'ailleurs rien pour la rendre plus imposante et, si elle est endommagée par les intempéries ou par le temps, ils arrangent avec soin ce qui en reste, en tâchant de lui redonner autant que possible le même aspect qu'auparavant¹¹¹ » ; le Pont Sublicius, dont les réparations sont assurées par les pontifes¹¹², est conservé à l'identique, tout de bois, sans fer, attaché au moyen des planches, tel que les Romains continuent de le conserver à l'époque de Denys¹¹³.

Enfin, à l'emplacement des bois sacrés disparus, des monuments ont été élevés, qui commémorent les épisodes fameux qui leurs sont associés. À propos du présage survenu lors de la fondation de Lavinium et réunissant un loup, un aigle et un renard, Denys décrit « des monuments commémoratifs sur le Forum des Lavinates », des « représentations en bronze de ces animaux, conservées avec soin depuis fort longtemps¹¹⁴ ». Une autre statue de bronze célèbre un bois disparu, celui du Lupercal, massif rocheux où l'on situait une grotte dans laquelle la louve aurait allaité les jumeaux et qui, à l'époque de Denys, était marqué par « un enclos sacré avec une louve offrant ses mamelles à deux enfants [...] une œuvre en bronze de facture ancienne¹¹⁵ » (peut-être la fameuse *Louve du Capitole*).

B. – FAIRE VOIR LE PASSÉ

À travers cette collection de vestiges de la Rome des origines, il apparaît que les artefacts de bois recensés par Denys sont concentrés dans la période la plus ancienne, celle de la fondation et de la royauté plutôt que de la République, associant ces temps anciens à l'utilisation du bois pour la construction et les objets, tout en témoignant d'une conscience patrimoniale aiguë à travers le soin porté à l'entretien des pièces de bois conservées à l'époque de Denys. Plusieurs expressions insistent sur l'intérêt visuel de ces artefacts, comme lorsque Denys souligne qu'il

107. *A.R.* II, 23 ; voir *supra*, n. 99.

108. *A.R.* III, 22, 7-8 ; voir *supra*, n. 103.

109. *A.R.* IV, 58, 4 ; voir *supra*, n. 100.

110. *A.R.* IV, 58, 4.

111. *A.R.* I, 79, 11 : ἦν φυλάττουσιν ἱερὰν οἷς τούτων ἐπιμελὲς οὐδὲν ἐπὶ τὸ σεμνότερον ἐξάγοντες, εἰ δέ τι πονήσειεν ὑπὸ χραιμῶνος ἢ χρόνου τὸ λείπον ἐξακούμενοι καὶ τῷ πρόσθεν ἐξομοιοῦντες εἰς δύναμιν.

112. *A.R.* II, 73, 1 : ἐπισκευάζοντες τὴν ξυλίνην γέφυραν.

113. *A.R.* V, 24, 1 : ξυλόφρακτος ἄνευ σιδήρου δεδεμένη ταῖς σανίσιν αὐταῖς, ἦν καὶ μέχρις ἐμοῦ τοιαύτην φυλάττουσι Ῥωμαῖοι.

114. *A.R.* I, 59, 5 : [...] καὶ ἔστιν αὐτῶν μνημεῖα ἐν τῇ Λαουῖνιατῶν ἀγορᾷ χαλκῆα εἶδωλα τῶν ζώων ἐκ πολλοῦ πᾶν χρόνου διατηρούμενα.

115. *A.R.* I, 79, 8 : [...] καὶ τέμενός ἐστιν αὐτοῦ πλησίον, ἔνθα εἰκὼν κεῖται τοῦ πάθους λύκαινα παιδίους δυσὶ τοῦς μαστοῦς ἐπίσχουσα, χαλκῆα ποιήματα παλαιᾶς ἐργασίας [...].

est à son époque difficile de s'imaginer à quoi ressemblait jadis le Lupercal¹¹⁶, ou quand il précise avoir vu personnellement « dans des édifices sacrés, des repas disposés pour les dieux sur d'antiques tables de bois¹¹⁷ ».

Du point de vue de Denys, ces objets encore visibles de son temps constituent des repères déterminants par la possibilité qu'ils offrent à l'historien et, à travers son œuvre, à ses lecteurs, de voir le passé le plus ancien de Rome. Ne serait-ce que pour ce qui concerne des vestiges de bois, les expressions les signalant se succèdent¹¹⁸. En s'appliquant également à indiquer leurs emplacements, en précisant quasiment les adresses, Denys devient une sorte de tour-opérateur des vestiges de bois des premiers siècles de Rome : pour la statue en bronze des animaux sortis du bois de Lavinium, rendez-vous au forum des Laviniates ; pour l'emplacement du bois du Lupercal, dirigez-vous vers le flanc du Palatin, sur le chemin menant au Circus Maximus, et vous apercevrez une construction correspondant à la grotte puis un enclos où se trouve une statue de la louve ; pour voir le joug imposé à Horace, la « Poutre de la Sœur », prenez le chemin des Carènes en direction du *uicus Cuprius*...

Au-delà du pittoresque, les artefacts authentiques constituent aussi pour Denys des incarnations de l'idée qui sous-tend l'ensemble de son œuvre historique, à savoir sa thèse d'une filiation entre Grecs et Romains, qu'il appuie notamment sur l'idée d'une permanence des rituels religieux, dont le principe conservateur fait pour lui toute la valeur historique¹¹⁹. Sa présentation des tables de bois servant pour les banquets suivant les sacrifices de chaque curie¹²⁰ lui donne l'occasion de tracer une généalogie ininterrompue de ce rite depuis la Crète antique jusqu'à la Rome du début de l'Empire. En aval, il s'agit des *phiditia* ou *sysstia* institués à Sparte par Lycurgue¹²¹, prenant lui-même pour modèle des pratiques crétoises – filiation hellène à laquelle Denys ajoute une comparaison avec les *prytanées* grecs. En amont, Denys mentionne ces tables pour les avoir vues servir dans des conditions identiques à celles pour lesquelles elles ont été créées à la demande de Romulus, sans que le temps semble avoir eu de prise sur elles : en étant toujours en service, ces reliques incarnent la permanence romaine d'un rituel grec, ce qui correspond très exactement à l'idée de Denys lorsqu'il démontre, à la fin du livre VII des *Antiquités romaines*, combien la correspondance des pratiques religieuses des Romains avec celles des Grecs de jadis constitue la meilleure preuve de sa thèse de l'hellénicité de Rome.

116. *A.R.* I, 32, 4 : [...] νῦν μὲν οὖν συμπεπολισμένων τῷ τεμένει τῶν πέριξ χωρίων δυσείκαστος γέγονεν ἡ παλαιὰ τοῦ τόπου φύσις [...] (« Aujourd'hui que les alentours ont été réunis à l'enceinte sacrée de la cité, il est difficile d'imaginer ce qu'était l'ancienne physionomie du site [...] ») ; II, 23, 5.

117. II, 23, 5 : ἐγὼ γοῦν ἐθεασάμην ἐν ἱεραῖς οἰκίαις δεῖπνα προκείμενα θεοῖς ἐπὶ τραπέζαις ξυλίναις ἀρχαῖκαῖς.

118. *A.R.* I, 79, 1 : ἔτι καὶ εἰς ἐμέ ; II, 50, 2 : καὶ νῦν ἔτι ; II, 23, 2 : μέχρις ἡμῶν ; II, 23, 4 : ἕως τῆς καθ' ἡμᾶς ἡλικίας ; III, 22, 9 : καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν [...] ἔτι ; V, 24, 1 : μέχρις ἐμοῦ.

119. Voir *A.R.* I, 89, 4 ; VII, 70.

120. *A.R.* II, 23.

121. Voir A. JAYAT, S. KEFALLONITIS, « Législateurs grecs et romains chez Denys d'Halicarnasse » dans C. PSILAKIS, *Figure(s) du législateur : la parole de l'expert dans la littérature antique*, CEA 57, 2020, p. 77-89.

C. – LE BOIS DES MOTS (μνημεῖον, οἰκοδομική, τεκτονική, φθαρτός)

Enfin, outre les usages historiques des mots du bois chez Denys passés en revue jusqu'ici, un dernier corpus peut être exploré qui, *last but not least*, participe d'une analogie faite par Denys entre le bois et les mots. Dans son essai sur *La Composition stylistique*, Denys multiplie les allégories, notamment musicales, pour décrire l'art de composer un discours. Le bâtiment et ses matériaux constituent aussi une source de comparaison, comme cela apparaît en particulier à deux reprises, lorsque Denys veut souligner l'importance de la composition en projetant le travail de l'entrepreneur en bâtiment (οἰκοδομική) qui doit d'abord choisir son matériau (pierre, poutre ou brique), puis décider de la manière dont il l'ajustera, pour enfin procéder aux retouches afin que tout soit d'aplomb¹²². Ce parallèle peut être complété par l'opposition que propose Denys entre, d'une part, l'ῥλη φθαρτή que travaille l'artiste ou l'artisan et, d'autre part, les μνημεῖα τῆς ἑαυτοῦ δυνάμεως αἰώνια¹²³ (« mémoriaux immortels de son talent ») que doit avoir pour objectif de produire celui qui compose des discours. Le terme μνημεῖον, que Denys emploie également pour désigner les vestiges de la cérémonie de purification d'Horace¹²⁴ et le bouclier de Gabies¹²⁵, finit d'établir l'analogie entre le bois comme matériau *a priori* périssable (φθαρτόν), que le travail humain peut transformer en monument, et l'art de la composition stylistique, qui peut bâtir avec des mots un μνημεῖον historique.

Au terme de ce parcours à travers des occurrences des mots du bois chez Denys, il apparaît que, sans être directement intéressé par le matériau, Denys mène son récit de manière suffisamment systématique pour qu'un corpus riche et varié puisse être identifié, qui évoque non seulement les forêts primaires, les premières phases de déboisement, ainsi que le prestige économique des grandes forêts de l'Italie antique, mais aussi les nombreux artefacts produits durant les premiers siècles de Rome – et même un peu avant, si l'on songe à la cabane de Romulus – qui montrent comment le bois, bien que périssable, a pu produire de nombreux vestiges et faire l'objet, à l'époque de Denys, d'une véritable politique de restauration, d'entretien et de conservation. Par leur statut de μνημεῖα, ces objets de bois s'insèrent dans la démonstration générale à l'œuvre dans les *Antiquités romaines* en montrant la persévérance de rituels grecs à travers les pratiques romaines. Ils deviennent aussi des analogies du travail de l'historien qui, à partir de la matière brute que sont les mots, compose, dispose et rabote de manière à créer un μνημεῖον.

122. *La Composition stylistique*, 6, 2-3.

123. *La Composition stylistique*, 25, 34.

124. *A.R.* III, 22, 7-8.

125. *A.R.* IV, 58, 4.

SOMMAIRE

Alain BRESSON, <i>Hommage à O. Picard</i>	307
---	-----

DOSSIER :

LES MOTS GRECS DU BOIS AUX II^E ET I^{ER} SIÈCLES AV. J.-C.

Cécile DURVYE, Stéphane LAMOUILLE, Valérie SCHRAM, <i>Les mots grecs du bois aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. : Polybe, Diodore de Sicile, Strabon, Denys d'Halicarnasse</i>	309
--	-----

Marie-Rose GUELFUCCI, Daniel BATTISTI, <i>Le bois dans l'œuvre de Polybe : éléments d'un corpus et propos préliminaires</i>	313
---	-----

Cécile DURVYE, <i>Le bois dans la Bibliothèque Historique de Diodore de Sicile : vocabulaire et mise en œuvre</i>	335
---	-----

Benoît LAUDENBACH, Δρυμός, ὕλη, ἄλσος, ξύλον : <i>dans les bois de Strabon</i>	357
--	-----

Stavroula KEFALLONITIS, <i>Mots du bois chez Denys d'Halicarnasse : de la matière périssable au produit mémorable</i>	379
---	-----

ARTICLES :

Guy LACHENAUD, <i>Le lexique du changement et l'émergence d'un discours politique dans les Enquêtes d'Hérodote</i>	399
--	-----

Alexandra KOVACS, <i>S'approvisionner en produits carnés à l'époque impériale : l'exemple des marchés à Éphèse</i>	419
--	-----

Pedro TRAPERO FERNÁNDEZ, <i>La producción de vino en la provincia Bética. Estado de la cuestión en el bajo Guadalquivir</i>	437
---	-----

CHRONIQUE :

Nicolas MATHIEU <i>et al.</i> , <i>Chronique gallo-romaine</i>	455
--	-----

LECTURES CRITIQUES

Antoine CHABOD, Paul COURNARIE, <i>Démocratie antique : germe ou impasse</i>	459
--	-----

Anne QUEYREL BOTTINEAU, <i>La trahison et son approche inévitablement biaisée : études de cas dans les sociétés anciennes</i>	479
---	-----

Comptes rendus.....	497
---------------------	-----

Notes de lectures.....	635
------------------------	-----

Liste des ouvrages reçus	637
--------------------------------	-----

Table alphabétique par noms d'auteurs.....	641
--	-----

Table des auteurs d'ouvrages recensés.....	645
--	-----